

Questions d'actu : pourquoi régénérer les alignements d'arbres route d'Annemasse ?

Pourquoi remplacer les platanes route d'Annemasse en 2021 ?

Retrouvez les réponses à vos questions ci-dessous.

Dans quel contexte le remplacement de ces arbres a-t-il été décidé ?



Dans le cadre des aménagements préalables à l'arrivée du Tramway, des travaux importants sont effectués route d'Annemasse et avenue Louis Armand depuis février.

Le plan de circulation de la commune doit en effet évoluer, afin de laisser place à un tramway performant. Toute la voirie entre la gare et le rond-point des Automates va ainsi évoluer.

Les travaux de réseaux humides (eaux pluviales, potables, usées), débutés en septembre 2020, continueront de se dérouler route d'Annemasse jusqu'en août 2021, avec une reprise de l'ensemble de la voirie, y compris les accotements où sont plantés les platanes. Il est nécessaire de remplacer les platanes, pour des questions à la fois d'aménagement et d'état sanitaire des arbres.

Quel est l'état sanitaire actuel des platanes route d'Annemasse ?



Les platanes route d'Annemasse sont vieillissants et en mauvais état avec des altérations importantes.



Tout d'abord, la coupe en tête de chat dès leur taille de formation et pendant des décennies a généré un port de l'arbre qui n'est pas naturel et qui fragilise sa tenue. D'autant que cette taille demande un entretien très important.



Ces arbres souffrent depuis 2012, année de gel intense, d'altérations au niveau de leurs branches primaires, avec de cavités importantes qui ont facilitées les infiltrations d'eau. Certains sujets ont ainsi des creux de pourriture. Les arbres gorgés d'eau ont littéralement gelé cet hiver là et les troncs d'un grand nombre de platanes se sont fissurés.



Par ailleurs, les arbres sont atteints de la maladie du tigre du platane, un parasite qui se loge sous l'écorce et qui affaiblit les feuilles en suçant leur suc. Cette atteinte nuit à la vigueur de ces arbres et peut engendrer à terme des maladies beaucoup plus graves qui mettraient en péril directement la survie déjà très en péril des sujets déjà fragilisés.

Ces platanes ont-ils fait l'objet d'un diagnostic ?



Oui, il y a eu deux diagnostics, dont le dernier en mars par l'expert forestier, Monsieur Marc Cossin, qui a confirmé la fragilité et le mauvais état des platanes. Il préconise dans le cadre des travaux route d'Annemasse de régénérer les alignements arborés en plantant de nouveaux arbres et en apportant de la diversification dans les espèces qui seront sélectionnées.

Voici la conclusion de Marc Cossin, technicien forestier :

« La majorité de ces arbres a subi d'importants dommages par le gel en avril 2012 (certaines fentes faisaient plusieurs centimètres de largeur), et leur état général se dégrade d'année en année. Ceci se traduit notamment par le dépérissement ou l'altération (plus ou moins prononcés suivant les arbres) des charpentières et de leurs insertions sur les troncs.

Ce phénomène évolutif va s'accroître dans l'avenir, et nécessitera des interventions de mise en sécurité en réduisant ou en allégeant les développements latéraux.

En conséquence, le port de chaque arbre et l'aspect de l'entité paysagère vont s'en trouver profondément modifiés.

Compte tenu du projet d'un nouvel aménagement, il semblerait opportun d'intégrer le remplacement de la totalité de cette entité paysagère; cette démarche n'étant pas guidée par un impératif de sécurité immédiat, mais par une dégradation prévisible de l'état des arbres. »

Le changement des essences route d'Annemasse ne pouvait-il pas attendre que les arbres finissent leur vie ?



Les travaux nécessaires pour l'avenir de la commune auront un impact direct sur les platanes en altérant durablement leur système racinaire, ce qui précipitera leur fin de vie.

D'ici quelques années tout au plus, ils seraient voués à s'éteindre impliquant de ce fait de nouvelles interventions sur une voirie rénovée, puisque pour replanter, il faudrait de nouveau casser les accotements urbains et abîmer les réseaux. Une reprise qui serait très coûteuse pour les collectivités.

Attendre aurait pour conséquence la nécessité d'intervenir de nouveau sur une voirie entièrement rénovée. Il faudrait reprendre la totalité des bords de cette route pour enlever les racines de ces arbres - une opération toujours complexe – afin de replanter de nouvelles espèces, avec un coût prohibitif pour les collectivités.

Il y a donc un choix à faire qui est difficile mais qui dans le cadre de ces travaux est aujourd'hui nécessaire. Les habitants comprendraient-ils après tous les efforts financiers et les travaux réalisés pour disposer d'une route entièrement réaménagée, qu'il soit nécessaire de tout recasser dans quelques années ? Les accotements urbains et les réseaux devraient alors entièrement être repris pour replanter de nouvelles espèces, parce que cette problématique n'aurait pas été anticipée.

Le choix retenu par la Commune et la Communauté de Communes du Genevois est donc de régénérer l'alignement des arbres route d'Annemasse pendant les travaux d'aménagement actuels.

Quel genre d'arbres vont être replantés ?



Il est prévu d'opter pour des espèces qui sont bien adaptées au milieu urbain et au climat de notre région. Les essences rustiques qui supportent le calcaire et le phénomène de compactage seront privilégiées. Le compactage est une conséquence des vibrations émises incessamment par les voitures dans le sol lorsqu'elles roulent et qui selon les espèces peuvent altérer le développement des racines.

Les sujets seront jeunes pour assurer une bonne reprise une fois transplantés de la pépinière au sol. Les nouvelles plantations auront lieu à l'automne.

Allez-vous planter autant d'arbres ?



L'intégralité des platanes soit 27 arbres seront remplacés dans le cadre du renouvellement et de la régénération.

18 sur la route d'Annemasse et 9 sur des zones ou une zone qui restent à définir.

Une variété intéressante sera proposée afin de diversifier notre patrimoine tout en respectant l'existant. Le but étant de valoriser ses futurs "habitants".

Pourquoi intervenez-vous plus généralement sur les arbres au lieu de les laisser mourir comme dans la forêt ?



Si les forêts sont des espaces naturels qui semblent sauvages, elles n'en sont pas pour autant laissées à l'abandon. Il y a une gestion des arbres prise en charge par les sylviculteurs avec des zonages précis, où certains sujets sont laissés et d'autres au contraire ôtés soit pour des raisons de sécurité, soit parce qu'ils posent un problème pour la pousse des arbres alentours.

Le Service des Espaces Verts a ainsi été dans l'obligation d'intervenir promenade du Crêt sur 2 sujets en fin de vie, mais a replanté 9 arbres.

En milieu urbain, les conditions sanitaires et les règlements de sécurité imposent de contrôler régulièrement l'état sanitaire des arbres. Un arbre en fin de vie peut représenter un vrai danger pour les promeneurs ou pour la circulation automobile. Il est donc indispensable d'agir pour éviter des accidents, majorés dans une région où les coups de vent et la bise ainsi que les orages et les chutes de neige sont très fréquents.

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/services/transition-environnementale-citoyenne/questions-d-actu-pourquoi-regenerer-les-alignements-d-arbres-route-d-annemasse-1195.html>